



## SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 22 novembre 2017 à 19 h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

### Etaient présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. HERGAT Michel
M. CINO Frédéric	M. BALCERZAK Roland	M. PETERMANN Mathieu	M. DI BARTOLOMEO R.
Mme FRIIO Marie-Rose	M. LORENTZ Maurice	M. SZUREK Michel	M. NOEL Guy
Mme ZYDEK Christine	Mme CEDAT-VERGNE N.	M. LEUBE Michel	M. VOUIN Jean-Pierre
M. VUILLEMARD Patrick	M. ANDRE René	M. BECKER Patrick	M. FERRERO Marc
M. GANDECKI Claude	M. LOUIS Jean-Charles	Mme RENAUX Patricia	M. WALTER Jean-Marie
M. JURCZAK Serge	M. LAVAUT José	M. MEDVES Jean-François	M. PERON Patrick
M. TARILLON Philippe			

### Procurations :

Mme CONTRERAS Céline	a donné procuration à	M. BALCERZAK Roland
M. BAUR Denis		M. DI BARTOLOMEO R.
M. LAVAULLEE J.-Pierre		Mme CEDAT-VERGNE N.
M. CHRISTNACKER Daniel		M. SCHREIBER Roger
M. SAPIN Bruno		M. WALTER Jean-Marie
M. FRIJO Antoine		M. LAVAUT José
M. KLOP Jean		Mme RENAUX Patricia
Mme KHAMASSI Kheira		M. TARILLON Philippe
M. GREINER Philippe		M. LOUIS Jean-Charles
M. PERLATI Daniel		M. BECKER Patrick
M. SCHITZ Denis		M. FERRERO Marc

### Absents excusés :

M. LANGENFELD Guy	M. IORIO Antoine	M. WANNINGER J.-Marc
M. TOCZEK Jean-Paul	M. BOGUET Henri	Mme BRIER Marcelle
M. DORVEAUX Lionel	Mme SASSELLA Sylvie	M. MIZZON Jean-Marie
M. HEYERT Jean-Marc	M. HOLSENBURGER A.	M. LEBOURG Géraud
Mme SPERANDIO F.	M. OCTAVE Henri	

### Absents non excusés:

M. LATTWEIN Jean-François	Mme VENTOLINI F.	Mme FICARRA Béatrice
M. BROUILLET Laurent		

La séance débute à 19h11.

**Pour toute la séance :**

Membres en exercice :	59
Présents :	30
Procurations :	11
Absents :	18

La séance est levée à 19h19.

**Assistaient en outre :**

Mme COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU  
M. ANDRE Cédric, directeur Adjoint du SMiTU  
M. VAUTRELLE Alexandre, juriste du SMiTU  
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU,  
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU  
Mme RAGNI Sandrine, secrétaire assistante du SMiTU

**POINT I.1 – DELIBERATION N° 2017/85 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Vu l'article L.2541-6 du CGCT (Alsace-Moselle) : « *Lors de chacune de ses séances, le conseil municipal désigne son secrétaire* » ;

Vu l'article L.2121-15 du CGCT : « *Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations* » (par renvoi des dispositions du code, cette disposition s'applique également au comité syndical) ;

Conformément aux articles L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales pour le droit local et L.2121-15 pour les règles de droit commun, il est proposé à l'assemblée délibérante de désigner un secrétaire de séance.

Il sera chargé de la rédaction des procès-verbaux et compte-rendu de la séance avec l'assistance des agents du SMITU.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, désigne Monsieur Mathieu PETERMANN, délégué de la commune d'Hettange-Grande, secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,  
A Yutz, le 23 novembre 2017  
Le Président



REÇU EN PREFECTURE

le 23/11/2017

Application agréée E-legalite.com

057-255701880-20171123-DEL2017\_85-DE